

Vous avez un projet de rénovation ? Vous souhaitez connaître les solutions énergétiques les plus adaptées pour votre logement ?

Faites réaliser un **audit énergétique et environnemental** de votre logement.

Pour 200 € TTC vous bénéficierez d'un audit énergétique et environnemental complet de votre logement ! En effet, pour l'année 2015, dans le cadre du Plan « 100 000 logements », la métropole européenne de Lille en partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais participe au financement d'audits énergétiques et environnementaux, à hauteur de 80 % (soit environ 800 € TTC).

Faire réaliser un audit énergétique et environnemental

Quel intérêt pour vous ?

- Bénéficier d'un audit énergétique et environnemental complet de votre logement, **réalisé par un auditeur expert**
- Obtenir des **préconisations de travaux hiérarchisés et chiffrés**
- Bénéficier de **conseils pratiques, techniques, financiers personnalisés.**

Quelles conditions ?

- Etre propriétaire d'une **maison individuelle datant d'avant 1989** et localisée sur l'une des **85 communes de la métropole européenne de Lille.**
- Avoir un **projet d'amélioration thermique** de votre logement (chauffage, isolation, énergies renouvelables, ventilation...)

Comment procéder ?
Contactez un auditeur de la liste suivante :

Société	Nom auditeur(s)	N° téléphone	Adresse mail
Ambismart	Frédéric CHOMBART	06 80 02 16 18	fredericchombart@ambismart.fr
Cabinet Bernard	Laurent DELETOMBE	06 30 58 21 28	laurent.deletombe@gmail.com
	Michel BLIN	06 08 21 21 98	michel.blin5@wanadoo.fr
	François LOR	06 85 95 47 55	lorfrancois01@gmail.com
Cohérence énergies - Habitat et Développement	Anne DUPRÉ	06 68 39 43 51	anne.dupre@coherence-energies.fr
	Benoit DECREUS	03 20 00 38 72	benoit.decreus@coherence-energies.fr
Lys Eikos	Michel VENIAT	06 14 11 78 45	ludovic.dubo@hdgi.fr
		06 62 16 75 32 03 20 92 78 30	mveniat@wanadoo.fr contact@lyseikos.com
Nord Etudes Ingénierie	Jeoffrey QUILLIOT	06 99 29 36 07	jq@neingenierie.fr
O-C-R	Matthieu CARRE	06 77 93 64 74	matthieu-carre@o-c-r.fr
Solener	Nicolas GUEZEL	06 32 00 56 40 03 20 41 58 38	nicolas.guezel@solener.fr
Verdi Conseil Nord de France	Samuel COURDENT	03 20 81 78 00	scourdent@verdi-ingenierie.fr
	Camille Metta		cmetta@verdi-ingenierie.fr



Attention ! Un audit énergétique et environnemental n'est pas un DPE !

- DPE** - Outil d'information et de sensibilisation réalisé dans le cadre d'une vente ou mise en location immobilière
- État de lieux de l'existant
 - Basé sur des factures et/ou des méthodes de calcul simplifiées sur 3 postes de consommation
 - Réalisé par un diagnostiqueur immobilier
- AEE** - Outil d'aide à la décision pour les projets d'amélioration de la performance énergétique et environnementale
- Analyse précise de l'état des lieux de l'existant et études technico économiques approfondies des améliorations possibles
 - Basé sur des factures, des calculs de consommations par postes sur 5 postes de consommation
 - Réalisé par un auditeur expert en thermique

L'audit énergétique et environnemental pas à pas

- Étape 1 – Contact avec l'auditeur** Vous choisissez un auditeur parmi la liste fournie, afin de prendre rendez-vous à votre domicile.
- Étape 2 – État des lieux** L'auditeur expert se rend à votre domicile. Avec vous, il discute de votre projet, de vos habitudes de vie en lien avec votre confort thermique. L'auditeur réalise un état des lieux complet du logement : mètres, équipements, parois, fenêtres, ...
- Étape 3 – Analyse technique et économique** L'ensemble des données récoltées lors de la première visite permet à l'auditeur de réaliser une analyse thermique complète et de déterminer et de chiffrer les travaux les plus pertinents à réaliser, suivant plusieurs scénarios.
- Rédaction du rapport** Le rapport d'audit comporte plusieurs parties :
- Pour bien commencer : les notions essentielles à connaître et les économies d'énergie possibles sans travaux importants
 - Fiche de synthèse : synthèse de l'état des lieux et des scénarios de travaux
 - Rapport détaillé : détail de l'analyse technico économique
 - Après l'audit : coordonnées des Espaces info énergie et liste des aides aux travaux potentielles.
- Étape 5 – Rendu** Le rendu du rapport se fait à domicile. L'auditeur remet le rapport en main propre et explique dans le détail son contenu pour que vous puissiez vous l'approprier.

